

**Rapport du Président**

Commission Permanente du  
vendredi 15 février 2013

**Service instructeur**  
Service Eau, Epuration et Equipements ruraux

N° CP-2013-2-6-2

**Service consulté**

**PROGRAMME DEPARTEMENTAL 2012  
CHAPITRE 204 ASSAINISSEMENT C213**

Résumé : Après examen par la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement, du Cadre de Vie et de la Montagne des dossiers présentés en 2012, il vous est proposé de programmer les opérations dont l'ordre de service nous est parvenu et qui figurent en annexe au rapport, ce qui induit, au titre du Programme d'Assainissement 2012, un montant de subventions de 572 865 €.

Lors de ses différentes réunions, la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement, du Cadre de Vie et de la Montagne du Conseil Général a validé, au titre du Programme Départemental d'Assainissement, les opérations suivantes, pour lesquelles les ordres de service ou lettres de commande m'ont été adressés.

**Programme d'Assainissement 2012**

15 opérations représentant 2 646 300 € HT de travaux éligibles et 572 865 € de subventions (Annexe 1).

Conformément à notre procédure, je vous propose de programmer ces opérations au titre de 2012. Le montant total des subventions programmées serait ainsi porté à 3 619 753 € au titre du Programme d'Assainissement 2012, à comparer à un montant global de prises en considération par la Commission Thématique de 3 707 256 €.

Lors de sa délibération du 22 juin 2012, l'Assemblée Départementale a décidé que les subventions d'investissement d'un montant égal ou supérieur à 100 000 € feraient l'objet d'un versement en 15 annuités, correspondant chacune à 1/15ème du montant de la subvention, sauf pour celles relevant d'un dispositif contractuel en vigueur avant le 1<sup>er</sup> juillet 2012, et pour lesquelles le versement reste régi par les dispositions prévues dans ce contrat.

En l'occurrence, la seule subvention de plus de 100 000 € figurant en annexe 1 est inscrite au contrat pluriannuel d'assainissement entre le Département, l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et la Communauté de Communes de la Largue, approuvé par nos deux partenaires fin juin 2012. Compte tenu de nos procédures et délais internes, ce contrat n'a pu être juridiquement approuvé par la Commission Permanente du Conseil Général que le 6 juillet 2012, bien que validé préalablement par la Commission Thématique le 30 mai 2012 avec les anciennes modalités financières.

Ces anciennes modalités figurant dans le contrat en question, la subvention d'un montant supérieur à 100 000 € n'est donc pas concernée par les modalités de versement en annuités.

Les subventions seront imputées au programme C213 – Chapitre 204 – Fonction 61 – Nature 204142.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke that extends to the right.

Charles BUTTNER

Service Eau Epuration Equipements Ruraux

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 15 FÉVRIER 2013

**Assainissement  
PROGRAMME 2012**

**Annexe 1**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
AST04694	<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA LARGUE</b> Transfert général vers la STEP+DOpf3 à Pfetterhouse	90 400,00	21%	18 984,00
AST04691	<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA LARGUE</b> Rue de Rosers à Pfetterhouse	85 300,00	21%	17 913,00
AST04700	<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA LARGUE</b> Transfert rue de la Largue Mattenweg + DOslb3 à Seppois-le-Bas	244 000,00	24%	58 560,00
AST04698	<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA LARGUE</b> Rue de la Gare à Seppois-le-Bas	43 600,00	17%	7 412,00
AST04697	<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA LARGUE</b> Transfert et ECP rue du GMA à Seppois-le-Bas	464 000,00	24%	111 360,00
AST04690	<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA LARGUE</b> Rue de la Chapelle et du Réservoir à Pfetterhouse	180 000,00	21%	37 800,00
AST04696	<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA LARGUE</b> ECP rues du RCIM et du GMA à Seppois-le-Bas	182 700,00	17%	31 059,00
AST04693	<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA LARGUE</b> Transferts rues Laiterie, secteur salle polyvalente, Bodenmattenweg et DOpf2-4-5 à Pfetterhouse	143 900,00	21%	30 219,00
AST04692	<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA LARGUE</b> ECP rues de la Tuilerie, Suisse et Libération et DOpf1 à Pfetterhouse	204 700,00	21%	42 987,00
AST04699	<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA LARGUE</b> Transfert le long Largue à Seppois-le-Bas	264 000,00	17%	44 880,00
AST04695	<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA LARGUE</b> Collecte rue de Dannemarie à Seppois-le-Bas	82 500,00	17%	14 025,00
AST04640	<b>STERNENBERG</b> Zone de surverse du DO branche B	25 800,00	30%	7 740,00
AST04701	<b>SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DE BALSCHWILLER, BUETHWILLER ET HAGENBACH</b> Branchements particuliers sur le collecteur de transfert à Balschwiller (2011)	136 800,00	29%	39 672,00

AST04622	<b>SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DE BALSCHWILLER, BUETHWILLER ET HAGENBACH</b> Rues de l'Orme et du 27 Novembre, de Mulhouse, Rue dite Enggasse (BA8) Rues Abbé Ludwig/Mulhouse, BA6 et Rue de Bernwiller (BA11) à Balschwiller	296 600,00	29%	86 014,00
AST04683	<b>SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DE BETTLACH - FISLIS - LINS DORF ET OLTINGUE</b> Rues des Chasseurs alpins, de l'Eglise (collecte et déconnexion) et Langmatten à Oltingue	202 000,00	12%	24 240,00
			Total	572 865,00